



RCS : CUSSET

Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00334

Numéro SIREN : 502 697 428

Nom ou dénomination : SARL K 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2017 sous le numéro de dépôt 3005

SARL RENOUVIN ASSOCIES

Dépôt n°	3005
24 OCT. 2017	
Greffe du Tribunal de commerce de Cusset	

SARL K2M

16, rue Jean Bonnet

03300 CUSSET

-0-0-0-0-0-0-

RCS CUSSET : 502 697 428

-0-0-0-0-0-0-

Exercice

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

certifié conforme à l'original



003 117 4 9

K 2 M

SARL au capital de 193 900 €
Siège social : 16 rue Jean Bonnet
03300 CUSSET

RCS CUSSET 502 697 428

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SARL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

9 d

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SARL à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SARL, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

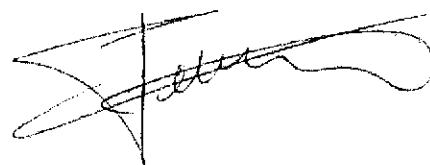
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 14 Mars 2017
Le Commissaire aux comptes
RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

RENOUVIN Marie-Claire



Bilan Actif

Bilan Actif	Au 30/09/2016			Au 30/09/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	502 810		502 810	502 810
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	50 355	28 328	22 028	30 017
Autres immobilisations corporelles	26 426	9 983	16 443	18 865
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	230		230	230
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 081		8 081	10 497
TOTAL (I)	587 902	38 311	549 591	562 418
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	530 815		530 815	1 227 335
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	50 964	31 748	19 216	71 414
Autres	181 883		181 883	259 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	119 456		119 456	283 785
Charges constatées d'avance	11 596		11 596	71 884
TOTAL (II)	894 715	31 748	862 967	1 913 593
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	1 482 617	70 059	1 412 558	2 476 011

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015
	Net	Net
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 193 900	193 900	193 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	80	80
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	750	750
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	90	90
Report à nouveau	(78 384)	(31 657)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	52 155	(46 728)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	168 591	116 436
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	20 033	20 033
Provisions pour charges		28 884
TOTAL (II)	20 033	48 917
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	391 330	301 396
Emprunts et dettes financières diverses	15 722	18 406
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	693 200	1 715 261
Dettes fiscales et sociales	123 683	274 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		834
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 223 935	2 310 658
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	1 412 559	2 476 011

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2015 au 30/09/2016			Du 01/10/2014 Au 30/09/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 494 192		9 494 192	14 857 104
Production vendue de biens	1 027		1 027	2 734
Production vendue de services	17 722		17 722	31 722
Chiffre d'affaires Net	9 512 941		9 512 941	14 891 560
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			141 916	
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			96 916	128 544
Autres produits			6 196	9 456
TOTAL (I)			9 757 969	15 029 560
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 322 367	13 230 456
Variation de stocks (marchandises)			696 519	(568 048)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			787 859	1 069 799
Impôts, taxes et versements assimilés			68 584	80 479
Salaires et traitements			591 917	932 330
Charges sociales			205 511	311 029
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 623	23 662
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			31 748	34 338
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			8 946	12 483
TOTAL (II)			9 726 073	15 126 528
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			31 896	(96 968)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7	4
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			7	4
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 629	9 919
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			13 629	9 919
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(13 621)	(9 915)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			18 275	(106 883)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2015 Au 30/09/2016	Du 01/10/2014 Au 30/09/2015
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	42 314	92 286
Sur opérations en capital	2 509	93
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (VII)	44 823	92 379
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 422	31 764
Sur opérations en capital	521	93
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		367
TOTAL (VIII)	10 942	32 224
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	33 880	60 155
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 802 800	15 121 943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 750 644	15 168 670
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	52 155	(46 728)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	42 314	14 147
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	4 795	19 862
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

702

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La SARL K2M exploitait 2 établissements et le 31/01/2016 fin de la location gérance du site de Clermont Ferrand et a obtenue une aide financière de 141 916.00 euros par GENEDIS.

Immobilisations incorporelles

Fonds Commercial

En application du plan comptable général, sont comptabilisés en **fonds commercial** les éléments incorporels du fonds de commerce acquis (ou résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique) qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le règlement ANC n° 2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux. Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise :

- Apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation. A défaut de pouvoir se positionner, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Dans une telle hypothèse, le fonds commercial n'est pas amorti. En revanche, il fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial a une durée d'utilisation limitée, elle l'amortit sur sa durée d'utilisation et, à défaut de pouvoir estimer cette durée, sur 10 ans. A l'inverse, lorsque l'entreprise estime qu'un fonds commercial ne dispose pas d'une durée d'utilisation limitée, le fonds commercial n'est pas amorti ; en contrepartie, ce fonds fait l'objet de tests de dépréciation annuels et est déprécié dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

En application de ce principe, la société K2M a considéré que le fonds commercial a une durée d'utilisation non limitée et n'est donc pas amorti. Il fait en revanche l'objet de tests de dépréciation annuels pour apprécier si sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle au 30/09/2016 a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux règles spécifiques du secteur.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Agencements et aménagements divers | 5 à 10 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Matériel de bureau et informatique | 1 à 10 ans, |

Signature

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2016) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 17 971 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique (propre à l'entité) comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 30 258 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9 470 € hors taxe.

942

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 939	100.00000	193 900
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 939	100.00000	193 900

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	451 821
TOTAL	451 821

Commentaire

Engagement retraite : 40728

Location de véhicule : 63793

Nantissement du fonds de commerce : 347300

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

942

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	2 115		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	502 810		
TOTAL	504 925		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencés. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	51 294		1 494
Inst. gales., agencés. et aménagt. divers	21 250		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	4 654		703
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	77 198		2 196
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	230		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 497		2 446
TOTAL	10 727		2 446
TOTAL GENERAL	592 849		4 642
Cadre B		Diminutions	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement		2 115	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			502 810
TOTAL		2 115	502 810
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencés. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		2 432	50 355
Inst. gales., agencés. et aménagt. divers			21 250
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		180	5 176
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		2 612	76 782
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			230
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		4 862	8 081
TOTAL		4 862	8 311
TOTAL GENERAL		9 589	587 902

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	2 115		2 115	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL	2 115		2 115	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	21 277	9 499	2 448	28 328
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 958	2 700		5 658
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 081	424	180	4 326
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	28 316	12 623	2 628	38 311
TOTAL GENERAL	30 431	12 623	4 743	38 311

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

gar

Etat des provisions

Cadre Général	Provisions au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges	48 917		28 884	20 033
Provisions pour Dépréciations	29 166	31 748	29 166	31 748
TOTAL GENERAL	78 083	31 748	58 050	51 781

Augmentations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations	31 748	31 748		
TOTAL GENERAL	31 748	31 748		

Diminutions	Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises		
		Exploitation	Financier	Exceptionnel
Utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
Non utilisées au cours de l'exercice				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour Dépréciations				
TOTAL GENERAL	58 050			

Etat des dépréciations

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	29 166	31 748	29 166	31 748
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL GENERAL	29 166	31 748	29 166	31 748
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		31 748	58 050	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	8 081		8 081
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	39 952	39 952	
Autres créances clients	11 012	11 012	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	67 133	67 133	
Taxe sur la valeur ajoutée	32 758	32 758	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 971		17 971
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	64 022	64 022	
Charges constatées d'avance	11 596	11 596	
TOTAL	252 524	226 473	26 052
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			à plus d'1 an	à plus d'5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	137 024	137 024		
- à plus d'1 an à l'origine	254 307	48 304	206 003	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	693 200	693 200		
Personnel et comptes rattachés	42 448	42 448		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 488	60 488		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 635	3 635		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	17 112	17 112		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	15 722	15 722		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 223 935	1 017 932	206 003	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 089			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	15 721			

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	721.52	405.69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 453.36	130 704.28
Dettes fiscales et sociales	97 174.59	183 946.69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	182 349.47	315 056.66

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	721.52	405.69
45580000 Associés - intérêts courus	721.52	405.69
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 453.36	130 704.28
40810000 Fournisseurs - fact. non parvenues	84 453.36	130 704.28
Dettes fiscales et sociales	97 174.59	183 946.69
42820000 Dettes provis. pr congés à payer	31 733.47	63 758.98
42860000 Personnel - autres charges à payer	4 215.60	11 585.78
42862000 PROVISION 13 MOIS	6 498.45	14 385.52
43820000 Charges sociales s/congés à payer	11 735.03	23 214.08
43821000 CHARGES SOCIALES PROVIS 1	5 358.09	10 221.05
43860000 Charges sociales - charges à payer	1 558.92	7 556.61
43863100 RSI	9 500.00	12 429.00
43864000 TAXE APPRENTISSAGE	2 159.16	4 243.00
43865000 FORMATION CONTINUE	3 493.00	6 240.45
43866000 AIDE CONSTRUCTION	3 811.00	
44820000 Charges fiscales s/congés à payer	725.62	1 418.22
44862000 CET	16 386.25	28 894.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	182 349.47	315 056.66

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Charges d'exploitation	11 596	71 884
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	11 596	71 884

K 2 M

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

K 2 M

SARL au capital de 193 900 €
Siège social : 16 rue Jean Bonnet
03300 CUSSET

RCS CUSSET 502 697 428

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

guc

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• **Convention "Cotisations retraite complémentaire" :**

La société a souscrit au profit de son dirigeant, un contrat de retraite complémentaire de type "Madelin" auprès d'AG2R LA MONDIALE. Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2016, le montant des cotisations déduites du résultat se sont élevées à 4.385,79 euros

Montant : 4 385,79 €

Cette Convention concerne VEILLY Jean Jacques
Associé gérant

• **Convention "Cotisations complémentaire prévoyance" :**

La société a souscrit au profit de son dirigeant un contrat de prévoyance de type "Madelin" auprès de GENERALI. Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2016, le montant des cotisations déduites des résultats s'élève à 3.128,16 euros

Montant : 3 128,16 €

Cette Convention concerne Mr VIEILLY Jean Jacques
Associé gérant

• **Convention "Cotisations complémentaire prévoyance santé" :**

La société a souscrit au profit de son dirigeant un contrat de prévoyance santé de type "Madelin". Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le montant des cotisations déduit des résultats s'élève à 3.145,60 euros

Montant : 3 145,60 €

Cette Convention concerne VEILLY Jean Jacques
Associé gérant

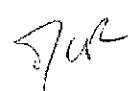
• **Convention "Compte courant d'associé" :**

Mr VIEILLY Jean Jacques a avancé des fonds à la société, qui figurent au crédit d'un compte courant ouvert à son nom. A la clôture de l'exercice 2015/2016, le solde de son compte courant s'élève à 18.000 euros.

Cette somme a fait l'objet d'une rémunération au taux de 2,09%. Le montant des intérêts comptabilisés au 30/09/2016 est de 315.83 euros.

Montant : 315,83 €

Cette Convention concerne Mr VIEILLY Jean Jacques
Associé gérant



• **Convention "Cotisations sociales obligatoires" :**

La société prend en charges les cotisations sociales obligatoires de son dirigeant, liées à son statut de gérant majoritaire affilié au régime des travailleurs non-salariés.

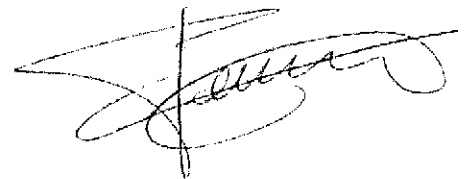
Au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2016, la société a comptabilisé des cotisations sociales obligatoires pour un montant de 25.016 euros, y compris CSG non déductible considérée comme une rémunération accessoire.

Montant : 25 016,00 €

Cette Convention concerne Mr VIEILLY Jean Jacques
Associé gérant

Fait à CASTANET TOLOSAN, le 14 Mars 2017
Le Commissaire aux comptes
RENOUVIN ASSOCIES, représenté par

RENOUVIN Marie-Claire



K2M
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 193 900 EUROS
SIEGE SOCIAL : 16, RUE JEAN BONNET
03300 CUSSET
502 697 428 RCS CUSSET

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Cet exercice est marqué par :

- l'arrêt de l'exploitation en location-gérance du site de Clermont-Ferrand au 31 janvier 2016 qui s'est avérée être une bonne décision car les résultats de celui-ci tiraient la société vers le bas,
- la nette augmentation de notre chiffre d'affaires sur le site de VICHY (+24% pour l'activité « livraisons », +23% pour le « Drive » et +5% pour le magasin),
- une amélioration de la marge (moins de démarques),

Globalement, tous les postes ont performé.

Il demeure des frais encore importants liés à l'entretien du magasin.

Au final, nous avons réalisé une belle année avec une bonne rentabilité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

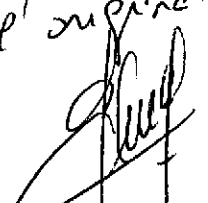
Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les perspectives ont été un peu moroses surtout sur les mois de janvier et février.

Nous espérons maintenir notre niveau de résultats et notre rentabilité.

*certifié conforme
à l'original*


Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Au 30 septembre 2015

	Inférieurs à 30 jours	Inférieurs à 60 jours	Supérieurs à 60 jours	Hors échéances	Total TTC
Montant des dettes TTC au 30/09/2015	1 133 140,82€	171 035,61€	6 518,69€	273 861,55	1 584 556,67€

Au 30 septembre 2016

	Inférieurs à 30 jours	Inférieurs à 60 jours	Supérieurs à 60 jours	Hors échéances	Total TTC
Montant des dettes TTC au 30/09/2016	553.168,64 €	41.814,15 €	4.269,06 €	/	599.251,85 €

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 512 941 euros contre 14 891 560 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 245 028 euros contre 152 147¹ euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 8 018 886 euros contre 12 662 408 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 787 859 euros contre 1 069 799 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 68 584 euros contre 80 479 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 591 917 euros contre 932 330 euros pour l'exercice précédent.

¹ Compte tenu d'un changement de logiciel, les chiffres de l'année précédente ont subi un léger changement se retrouvant en produits d'exploitation.

Le montant des charges sociales s'élève à 205 511 euros contre 311 029 euros pour l'exercice précédent.

- L'effectif salarié moyen s'élève à 15 contre 12 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 44 371 euros contre 58 000 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 8 946 euros contre 12 483 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 726 073 euros contre 15 126 528 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 31 896 euros contre -96 968 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -13 621 euros (-9 915 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 18 275 euros contre -106 883 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 33 880 euros contre 60 155 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016 se solde par un bénéfice de 52 155,42 euros contre une perte de -46 727,65 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 412 559 euros contre 2 476 011 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 52 155,42 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice en totalité au compte « report à nouveau débiteur »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 168 591 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GESTION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration à la clôture de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons de bien vouloir consentir au Gérant quitus de sa gestion pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous éclaircissements qui vous paraîtraient nécessaires.

Nous vous remercions par avance de votre confiance et vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. Karp', written over a horizontal line.